

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'AAPPMA Le Héron

Date : 27 janvier 2025
Lieu : Mairie d'Haironville
Heure : 18h30

1. Présences

Membres présents :

CHAMPION Xavier (Secrétaire), MOUILLET James (Président), JOURDAIN Maurice (Trésorier), DROUOT Michel (Vice-président), JOUBLIN Romuald, MAHEY François, DILLENCHNEIDER Dominique, CABARETIER Daniel, HINCELIN Claude, BOULANGER Lionel, CLEMENT Roland, FRIONNET Francis, CHARPIN Éric, COLSON Thierry, ROLET Gilles, LEWERS Micheline, BURNER Virginie, CORNU Jérôme.

Excusé : COLSON Richard, RONDEAUX Alex.

2. Ouverture de la séance

Le Président, James MOUILLET, ouvre la séance et remercie les membres présents pour leur engagement au sein de l'association.

3. Rapport moral et bilan des actions 2024

Le Président, James MOUILLET, procède à la lecture de son rapport moral, soulignant les efforts et les réalisations de l'association au cours de l'année écoulée.

Le Secrétaire, Xavier CHAMPION, présente ensuite le bilan des activités :

Campagne d'alevinage réussie avec l'introduction de 100 000 œufs de truites fario grâce aux Alevibox. Organisation de trois journées de nettoyage (2 mars, 8 juin et 7 septembre) ayant mobilisé plusieurs bénévoles pour l'entretien du parcours.

Journée de pêche à la truite, un moment convivial apprécié des pêcheurs.

Mise à jour du site internet où les membres peuvent consulter le règlement et suivre les actualités de l'association.

4. Rapport financier

Le Trésorier, Maurice JOURDAIN, présente le bilan financier 2024, détaillant les recettes et les dépenses. Le rapport financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité. L'état des finances est jugé satisfaisant, grâce aux ventes de cartes de pêche et aux soutiens financiers de nos partenaires (McDonald's, ANDRA, CLC, Dirland, ATM).

5. Vote du budget prévisionnel 2025

Le budget prévisionnel 2025 est présenté, tenant compte des actions prévues, notamment l'augmentation de l'alevinage à 200 000 œufs. Le budget est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

6. Perspectives pour 2025

Poursuite des efforts de gestion piscicole, avec notamment une augmentation du nombre d'œufs à 200 000 pour l'alevinage.

Maintien des journées de nettoyage et organisation d'événements autour de la pêche.

Recherche de nouveaux partenaires financiers pour soutenir nos actions.

7. Questions diverses

Il est demandé s'il serait possible de demander aux pêcheurs de ne pas pêcher les pieds dans l'eau avant le 20 avril 2025 afin de protéger les frayères d'ombres, ces derniers frayant plus tard que les truites.

Après discussion, il est décidé que cette interdiction ne concernera que la zone No-Kill.

La proposition est soumise au vote et adoptée par 17 voix pour et 1 abstention. Une communication sera faite aux pêcheurs pour les informer de cette mesure.

8. Clôture de la séance

Le Président clôt la séance en remerciant encore une fois tous les participants pour leur implication et leur soutien.

Fin de la réunion : 19h30

Le Secrétaire,
Xavier CHAMPION

